

## Réunion du CS PNHE

10 Juin 2020

### Présents :

Fabian Schussler, Francesca Calore, Lucas Guillemot, Pierre-Olivier Petrucci, Susanna Vergani, Régis Terrier, Pierrick Martin, Mickael Coriat, Jérôme Rodriguez, Martin Lemoine, David Maurin, Frédérique Marion.

### Excusés :

Thierry Foglizzo, Thierry Pradier

### Ordre du jour :

- Réorganisation PNs
- Recensement codes simulations
- Renouvellement

### Réorganisation PN :

S.V. présente l'évolution de l'organisation des PN demandée par INSU. Les appels d'offre vont comporter 5 types de projets : à risque/rupture, en lien avec IR/TGIR, collaboratifs, animations/colloques (organisation et participation) et CSAA. Les deux derniers cas ont été ajoutés par la partie AA de l'INSU. Une fourchette de budget indicative est donnée, le nombre de participants impliqués etc. Ce nouveau mode de fonctionnement va être mis en place dès cet année dans l'AO 2020. Cette première année permettra un retour d'expérience et d'éventuelles évolutions l'année prochaine.

Les types de projets sont :

- **Projet à risque ou de rupture** : Ils permettent des recherches exploratoires, des preuves de concept, théoriques, méthodologiques, technologiques, observationnelles, l'émergence de nouvelles idées, modèles et concepts, et appuieront la prise de risque.
- **Projets en lien avec une IR/TGIR** : Ces projets doivent renforcer la valorisation des données ou services des [infrastructures de recherche](#) et des [services nationaux d'observation](#), notamment par le soutien à l'exploitation de leurs données et services, le développement des modèles, ou d'expériences de laboratoire, l'utilisation des moyens de calcul intensif et à la structuration des communautés utilisatrices. Les tickets modérateurs pour les droits d'accès sont exclus ici.
- **Projets collaboratifs** : L'outil cible des projets de recherche collaboratifs a pour objectif le rassemblement ou la structuration d'équipes autour des thématiques déterminées dans les prospectives de domaine ou des propositions bottom-up de la communauté. La logique de ces projets est de décliner la prospective des domaines en maximisant la synergie au sein de la communauté, donc idéalement sur plusieurs UMR. Dans le cas de très grosses unités, des projets pourront être examinés s'ils impliquent plusieurs équipes d'une ou deux unités.

- **Organisation/Participation aux colloques**

Les porteurs devront choisir dans l'application SIGAP une seule case pour leur projet. Le CS pourra changer la case lors de l'examen des demandes. Les fourchettes indicatives des budgets par type de projet ne sont pas. Les montants financés des projets seront bien sûr plus petits (actuellement les montants typiques pour le PNHE vont de 1k€ à 6 k€). Les budgets des PN ne vont, en effet, pas augmenter.

S.V. souligne la nécessité d'informer la communauté pour qu'elle ne se sente pas exclue par les titres, les fourchettes etc. Les propositions pourront être sur plusieurs années, tout en étant ré-évaluées chaque année.

L'AO doit s'ouvrir le 1<sup>er</sup> Juillet 2020. Il est très importance de bien expliciter les contours dans la lettre de cadrage, en particulier la nécessité du choix du type de projet par les porteurs dans SIGAP. La mise à jour de la lettre de cadrage doit être faite avant le 26 juin. Nous devons discuter d'une version préparatoire rapidement.

Les retours aux porteurs se feront maintenant par SIGAP, et plus de manière individualisée. Le CS pourra toujours faire un retour officieux individualisé, mais le retour officiel sera sur SIGAP.

Dans espace Core Programmes, un espace pour chaque PN va être mis en place dont la maintenance et le suivi seront faits par les gestionnaires des programmes. L'objectif est que cet espace serve de référence pour le PN, en particulier à la place de son site web. L'accès se fait par le biais de Janus, ce qui permet aux personnels Universités du CNRS ou du CEA de s'y connecter. Les membres du CNES pourraient bénéficier d'un accès externe.

Questions :

R.T. : le découpage ne contient pas de projets portant spécifiquement sur le spatial. S.V. : Il faudra qu'il s'insèrent dans les types de projets listés (à l'exclusion des IR/TGIR qui ne comportent pas de projets spatiaux).

F.S. : à propos de la durée des projets. Jusqu'ici on redemande une re-soumission pour les projets pluri-annuels. Quel fonctionnement va-t-on adopter ? S.V. : on pourra demander un rapport chaque année. Sur des petits montants on pourra probablement garantir le budget, pour les plus gros budgets les aléas liés aux financements par les tutelles seront plus importants.

P.M. : Va-t-on suivre la démarche suggérée et changer de mode de financement en ne soutenant que quelques projets avec un plus gros budget ? S.V. : Le problème demeure qu'il n'y a pas ou peu de soutien de base aux laboratoires dans la partie AA de l'INSU. Il est donc difficile de changer complètement de fonctionnement. Mais cela pourrait servir à inciter à faire des projets plus larges dans un certain nombre de domaines.

M. C. : Quelle est la motivation de découper en boîtes si il n'y a pas de changement dans les montants ? S.V. : Il semble qu'il s'agisse d'une volonté d'harmonisation des structures et du fonctionnement au sein de l'INSU.

P.O.P. : Le CS n'est pas forcé de répartir les projets dans les différents types de projets ? S.V. : En effet. Les demandes liées aux colloques n'ont, par exemple, pas besoin d'apparaître en tant que telles si elles font partie d'un autre type de projet.

F.S. : Est-il prévu une data limite pour la réponse de l'INSU aux porteurs dans SIGAP ?

S.V. : Il s'agit d'une bonne remarque à faire remonter à l'INSU.

## Recensement des codes communautaires

La CSAA veut connaître les codes de simulations utilisés par les PN pour voir si un service transverse, voire une nouvelle ANO peuvent être créés sur ce sujet. Pour le PNHE, 10 codes ont été remontés et ont été soumis. Le choix a été fait de ne pas classer ou sélectionner certains codes, parce que les critères pour ce faire ne sont pas définis et pour montrer également ce qui se fait hors INSU.

La question des codes propriétaires est soulevée, et il est possible de les faire remonter à la CSAA.

La question du domaine des codes est également discutée par S.V. qui propose de poser la question des codes communautaires autour de l'analyse de donnée par exemple et qui demande de lui faire remonter des exemples.

## Renouvellement PNHE

Le renouvellement est prévu pour le printemps 2021. Certains membres du CS pourront changer à cette occasion. Des suggestions de nouveaux membres seront les bienvenues. Un document bilan et prospective pour la période 2021-2025 devra être présenté pour le passage devant la CSAA au printemps 2021.

Comment organiser cet effort de prospective : par le biais d'une réunion générale de la communauté ? Quand la programmer ?

L'intérêt de faire une nouvelle réunion de prospective après les prospectives INSU et In2p3 est soulevé, en particulier au vu de la pression qui s'accumule pour la fin d'année 2020. Aucun membre du CS ne pousse pour la tenue d'une réunion générale pour préparer le document de bilan et prospective.